

N/REF : 27/01/2025 13H52 C:000053 I:00266
V/REF : AC/C11117
V/Email reçu le Lundi 27/01/2025 a 13H52

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 14 Février 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 1 BERNHARDT - M. TUTI 06 05 83 43 02 / 02 99 59 44 56
LOGEMENT N° 003008, PORTE N°148, 14° ÉTAGE, TYPE 2

PC SÉCURITÉ 06 18 08 50 43
A PRÉVENIR IMÉRATIVEMENT EN ARRIVANT ET SI NÉCESSITÉ PERMIS FEU
MOTIF : FUIITE SOUS ÉVIER
Donneur d'ordre : M. F SANDOVAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE SOUS EVIER
CONSTAT : JOINT DU FLEXIBLE A LAVER HS
COUPURE D'EAU
DÉPOSE JOINT DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN JOINT 20/27
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
DÉBLOCAGE ROBINET DU RADIATEUR DU SALON AVEC EXPLICATIONS LOCATAIRE SUR
LE FONCTIONNEMENT DES RADIATEURS
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/02/25 a 17H20 M. F SANDOVAL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	1	50,00	50,00
1,00	PBL152-Dép.s/rad. salon	1	50,00	50,00
TOTAL H.T.				100,00
T.V.A. a 10,00%				10,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>110,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.